*Joyeuses Pâques*





APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 18 No. 6 Mercredi le 18 avril 1984 16 pages 0.50







Les descendants des pionniers de St-Paul ont rendu hommage à leurs ancêtres. Lire en page 3.

**Le 17 AVRIL 1982**

**voilà une date importante dans l'histoire du Canada. C'est à cette date que la nouvelle Constitution du Canada était proclamée.**

**Lire en page 4.**

## A CALGARY



# Jean Toupin 1931 - 1984:

## Perte profonde pour la francophonie

Par Jean-Paul Perras

"Il est parti discrètement, comme il a vécu, sans faire de bruit pour ne pas déranger". C'est ainsi que Françoise Sigur évoque pour nous la disparition, cette semaine, de Jean Toupin, enlevé subitement par une hémoragie cérébrale, à l'âge de 52 ans.

Estimé de tous ceux avec qui il a travaillé, ils sont nombreux, Jean Toupin laisse que de bons souvenirs. "Je vois toujours son visage fatigué," continue Françoise, "avec son sourire en coin, le cigare aux lèvres et la pointe d'une question à son oeil narquois."

"Son sens de l'humour était unique. Il savait lire déjà au premier contacte et en cageler le meilleur. Extrèmement effacé, il ne s'imposait jamais. Au contraire il fesait confiance tout en se tenant toujours près à offrir son aide."

"Discret, il comprenait tout du premier coup," ajoute Michel Cloutier. "C'est à lui que je doit l'orientation de ma carrière. C'était un visionnaire." Ses réalisations le confirment.

Arrivé à Calgary en 1958, on le voit aussitôt se consacrer complètement au service de la francophonie et de la vie paroissiale. C'est l'époque des Trois Mousquetaires: Jean Toupin, Jean Durand, Louis Lebel, Lucien Auclair. On trouve Jean Toupin partout: Société Saint-Jean-Baptiste, Chevalier de Colomb, Construction d'un église à Sainte Famille, la Caisse Populaire, le jardin d'enfance, les écoles bilingues.

Avec le concours de l'un ou l'autre de ses camarades, Jean s'intéresse à tout. Vint le rapprochement du club francais avec la Société Saint-Jean-Baptiste qui devienne la Société Franco-Canadienne où il sert de directeur avant de prendre la relève de Louis Lebel et de Jean Durand comme président, de 1971 à 1974.

Il lance alors l'aménagement du parc Beauchemin et la construction de la Villa Franco, "ça plus grande réalisation", déclare Michel Cloutier.

On parle encore de rencontre 1973 qu'il mis sur pied et qui réunit quelques 2,000 francophones à Calgary. C'est le point de départ des écoles bilingues.

C'est encore Jean Toupin qui se dépense pour faire accepter un autre rapprochement, celui de la Société Franco-Canadienne avec l'ACFA.

Sage administrateur il a su ouvrir la porte aux jeunes et assurer sa propre relève. Lorsqu'il se retire en 1976, son oeuvre continue de prendre son essort et conduit à la formation de l'ACFA - régionale de Calgary et à l'ouverture de la première école française à Calgary. On parle déjà de changer le nom de Villa Franco pour celui de Villa Jean Toupin.

La cérémonie des funérailles fut simples comme Jean Toupin l'avait été. L'on pouvait entendre le chant des premiers oiseaux du printemps se mêler au accents grégoriens. "Avec lui, se sont nos jeunes années qui disparaissent", laisse tomber Lise Sirois.

Jean Durand se souvient avec émotions de ce temps. "Jean était un travailleur infatiguable. Un partenaire silencieux et effacé. Un homme direct, d'une pièce. Un homme de l'ouest." "Il s'est dévoué à toutes les causes de la Francophonie," complète Estelle Paradis, une de ses collaboratrices des premiers jours. Des adjectifs humble, charitable, dévoné, actif, reviennent sur les lèvres de tous. Il a vraiment mis sa vie au service de la francophonie de Calgary et "son espoir dans le Seigneur sûr de sa Parole".

Né à Ponteix en Saskatchewan, et élevé à Val-Marie il laisse derrière lui son épouse, Thérèse qu'il l'a secondé dans son oeuvre paroissial, et un fils Jacques.



# Le marketing en 1984

Le marketing c'est d'abord l'interprétation des besoins et désirs du consommateur et l'approvisionnement subséquent de biens et services capables de satisfaire ces besoins tout en apportant des bénéfices au créateur des produits. La publicité a pour but d'informer le consommateur de ce qui lui est disponible et plus avantageux. Celui qui écoute le consommateur, apprend à le connaître et communique efficacement avec lui, réussira mieux que celui qui ne le fait pas.

Les preuves sont abondantes. Les manufacturiers de voitures japonais ont compris bien avant les américains que le consommateur nord-américain voulait une voiture qui ne consommait pas beaucoup d'essence, qui se vendait à un prix modique et qui était de bonne qualité. Le restaurateur de masse MacDonalds a compris que la jeune famille dont les deux parents travaillent manque de temps et d'argent pour sortir dans les restaurants et ils ont développé un système d'alimentation qui n'a pas fini de conquérir le monde.

Ils ont réussi parce qu'ils ont écouté le consommateur et ils ont suivi la règle d'or du marketing - "n'essaie pas de vendre ce que tu produis, mais produit ce qui se vend".

Que recherchera le consommateur en 1984 et qu'est-ce que cela représente pour un approvisionneur de services tel que la caisse populaire?

Notre société devient de plus en plus impersonnelle; dans tous les systèmes automatisés et bureaucratiques, la personne disparaît et est connue plus souvent par un numéro que par son nom. Le milieu de travail est instable et incertain et la balance dans les relations familiales et inter-personnelles devient davantage tendue et fragile.

Le contact humain et l'engendrement de confiance deviennent dorénavant plus importants pour l'individu qui fait son choix. Les grandes compagnies dépensent des fortunes en publicité pour contre-balancer les temps instables et se donner une image chaleureuse, "We do it all for you" de MacDonalds, les produits alimentaires qui se disent "pareil comme les repas de maman", etc. Chez les institutions, nous retrouvons des slogans à un service complètement automatisé tel que le guichet automatique. On retrouve un slogan comme "Can Do", qui renforce l'image d'une banque dont les employés sont au service de ses membres.

La caisse populaire est une institution sociale qui a toujours offert un service personnel. Nous sommes dons les mieux placés pour rendre des services personnels. Mais les banques tenteront de plus en plus d'attirer notre clientèle.

Le marketing des caisses populaires devra refléter trois thèmes de prime importance en 1984: la valorisation de l'individu, le service impeccable et professionnel, la stabilité et la force.

**Tiré de: L'Echo Populaire nov. déc. 83 Fédération des Caisses populaires du Manitoba.**

# Ré-exécution de la prise de homestead par les pionniers de Saint-Paul

Ils sont venus de St-Paul, environ 250 descendants des pionniers, pour commémorer la prise des homestead par leurs ancêtres un 10 avril 1909.



De gauche à droite: M. Lucien Drouin, président du comité du 75e; M. Bruce Campbell, président élu de la Chambre de Commerce d'Edmonton et M. George Michaud, président de la C. de C. de St-Paul.

Soixante-quinze ans plus tard, jour pour jour, presque heure pour heure, les descendants de ces valeureux pionniers ont fait la queue devant le bureau des terres, à l'angle de la 106e rue et la 100e avenue, à l'endroit même où se sont tenus en ligne les premiers fermiers de St-Paul.

Cette ré-exécution de la prise de homestead fut évidemment symbolique et il n'a pas été nécessaire de reste en ligne pendant 40 heures, comme l'ont fait les ancêtres.

C'est avec la collaboration de la Chambre de Commerce d'Edmonton que fut réalisé cette ré-exécution de la prise de homestead, véritable spectacle inattendu pour les citoyens d'Edmonton qui s'adonnaient à passer par ce coin là.

Les gens de St-Paul ont été bien reçus, d'abord par le maire d'Edmonton Laurence Decore et ensuite par la Ministre de la Culture Mme Mary LeMessurier. Les discours d'occasion ont également été prononcés par le maire de St-Paul, M. John Bagan; le président de la Chambre de Commerce de St-Paul, M. George Michaud; le président élu de la chambre de Commerce d'Edmonton, M. Bruce Campbell; et le président des Festivités du 75e anniversaire de St-Paul, M. Lucien Drouin.

L'histoire de cet événement important du 10 avril 1909 a été racontée par l'historien le Révérend Père Eméric Drouin, o.m.i. A sa façon candide, il a raconté comment le Père Adéodat Thérien, fondateur de la mission de St-Paul des Métis en 1896, est allé chercher les pionniers francophones de St-Paul, hébergés ici et là dans la ville, pour leur dire de se dépêcher et de se mettre en ligne au bureau des terres car un groupe d'hommes arrivait en train sous peu pour acheter les mêmes homestead.

Parmi les descendants des valeureux pionniers se trouvaient M. Léon Fontaine. Son grand-père était dans cette ligne, ce 10 avril 1909, avec ses trois fils. La première maison existe toujours sur le homestead qu'occupe encore la famille Fontaine.

C'est à Jules Van Brabant, lui-même un descendant direct du pionnier Gentiel Van Brabant, que revient l'honneur de prononcer l'allocution de circonstance.

Avec la verve qui lui est reconnu, M. Van Brabant a dit: "Nous sommes donc ici aujourd'hui, pour rendre hommage à ces intrépides devanciers, et plus spécialement à ces quelques 400 hommes, qui prirent un homestead le 10 avril 1909. Nous voulons, par notre présence ici aujourd'hui, rendre un vibrant témoignage d'admiration et de reconnaissance, à ces valeureux colons, qui ont eu le courage, la détermination, de faire face aux nombreuses épreuves et adversités, sort bien rude, échu à tous ces défricheurs, nos pionniers."

Adélard Ayotte
Théodore Ayotte
Joseph Beaudin
Louis Beauregard
Ernest Belzil
Joseph Belzil
Napoléon Bergeron
Félix Berlinguette
Napoléon Blouin
Alfred Breland
Wilfrid Chartier
Pierre Charron
Albert Collins
Joseph Côté
Pierre Côté
Ephrem Doucet
Joseph Doucet
Joseph N. Doucet
Nérée Doucet
Emery Dubois
Jeffrey Dubois
Alphonse Fontaine
Arthur Fontaine
Isidore Fontaine
Louis Garneau
Joseph Girard
Joseph Simon Girard
Adolphe Jalbert
Basil Jean
Laudas Joly
Phydime Joly Sr.
Raoul Joly
Théodoric Joly
Joseph Journault
Alfred Laboucane
Albert Laderoute
Eugène Lafortune
Denis Lajoie
Arsène Lamothe
Eugène Lamoureux
Joseph Laramée
Auguste Lavoie
Odias Léonard
Joseph Leroux
Alexandre Mahé
Edmond Mailloux
Emile Malo
Richmond Malo
Néhémias Neveu
Albert Noël
Adolphe Pigeon
Ernest Pigeon
Oscar Poirier
Arthur Routhier
Victor Tessier
Clovis Thérien
Aimé Tremblay
Carisse Tremblay
Victor Trudel
Gentiel Van Brabant



On reconnaît M. St-Arnaud, ancien président de l'ACFA régionale de St-Paul recevant son certificat commémoratif de la prise des homestead.

**A Halifax**

# A quand une station radiophonique de langue française?

OTTAWA – Le président de la Fédération des Francophones hors Québec, M. Léo LeTourneau, s'est dit optimiste quant à la décision qu'est censée rendre la Société Radio-Canada d'ici le 15 avril prochain concernant la demande de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse (F.A.N.E.) pour l'établissement d'une station de radio de langue française à Halifax.

On se rappellera que la F.A.N.E. avait présenté une demande à cet effet à la direction de Radio-Canada (région de l'Atlantique) le 28 mai dernier, en soulignant les avantages indéniables qu'aurait une telle station pour le développement de la communauté acadienne.

Aux dires du président de la F.F.H.Q., rarement une demande pour l'établissement d'une station de radio de langue française n'a suscité des appuis aussi larges tant de la part des milieux francophones que des milieux anglophones.

"Quand on constate que plus de 350 individus et organismes souscrivent à une telle demande et que les appuis viennent tant des associations francophones que du Premier ministre de la province, du chef de l'opposition, de la présidente du Canadien Council of Christians and Jews (Atlantic region), de députés ainsi que de ministres fédéraux de même que de l'Association multiculturelle de la Nouvelle-Ecosse, tout porte à croire que la Société Radio-Canada sera sensible à un tel consensus et accèdera à une demande qui, pour une multitude d'intervenants, s'avère légitime et nécessaire" a indiqué M. LeTourneau.

"Radio-Canada a un rôle essentiel à assumer relativement au rayonnement de la langue et de la culture française à l'extérieur du Québec. L'établissement d'une station de radio de langue française à Halifax constituerait une excellente occasion de remplir davantage un tel rôle" de conclure le président de la FFHQ.



# Effervescence à Radio-Canada

Par Claude Roberto

A Radio-Canada les activités spéciales en l'honneur du 35e anniversaire de CHFA continuent.

"Un gala de variétés sera enregistré le 20 mai à Edmonton dans les studios de CBXFT", vient en effet d'annoncer Jean-Pierre Rochon, réalisateur à la télévision.

"Et il faut ajouter que cette émission verra le jour grâce à notre directeur, Monsieur Paul Dumaine, qui tient à faire connaître nos talents francophones".

Les artistes qui participeront au spectacle télévisé, sous la direction de Jean-Pierre Rochon, sont les chansonniers et interprètes choisis au cours des soirées organisées dans toute la province par Mme Suzette Lagacé-Aubin.

Il a fallu choisir un artiste par région, bien que lors de ces soirées en province "il n'y ait jamais eu de perdant, au contraire seulement des gagnants", pour répéter les mots, désormais célèbres, du directeur de CHFA, Monsieur Denis Collette.

On connaît déjà les noms de quelques artistes qui prendront part au spectacle télévisé - Lévis Bergeron de Saint-Paul, Denyse Gaboury de Donnelly, le groupe Five's Company de Plamondon, André Bouchard de Bonnyville. Calgary, Fort McMurray et Edmonton auront aussi leurs représentants choisis pour leur qualité musicale et leur présence sur scène.

Quelques détails sur le prochain gala en l'honneur du 35e anniversaire de CHFA... Un grand orchestre sera là, dirigé par Yves Lévesque qui est d'ailleurs chargé des arrangements musicaux. Gabrielle Bugeault interprètera les chansons d'ouverture et de fermeture.

Plusieurs autres invités participeront. En coulisse, on parle de Bernardin Gagnon, André Deschênes. Et qui sait si Jacques Boucher ne viendra pas faire son tour? On aura bien sûr l'occasion de discuter avec les vétérans de Radio-Canada, Normand Fontaine, Guy et Benoit Parizeau, et avec les directeurs, Messieurs Dumaine et Collette. Mme Suzette Lagacé devrait aussi être présente. Quant à l'animateur de la soirée... ce sera une surprise. En somme, un gala qui promet d'être exceptionnel.

"Un anniversaire, c'est important à souligner", précise Jean-Pierre Rochon. "Surtout en Alberta, comme dans les autres provinces anglophones où Radio-Canada offre un service en français".

"Et il est en outre primordial d'offrir à nos talents francophones la possibilité de se faire connaître".

Le nom du gala? Il n'est pas encore choisi. Vous avez des suggestions? Communiquez-les à Jean-Pierre Rochon ou à Marcelline Forestier au 469-2321.

ELIZABETH THE SECOND

by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these presents shall come or whom the same may in anyway concern,

GREETING:

ELIZABETH DEUX

par la grâce de Dieu Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes peuvent de quelque manière concerner,

SALUT:

Elizabeth R

Jean Chrétien

Attorney General of Canada / Le procureur général du Canada

A PROCLAMATION

WHEREAS in the past certain amendments to the Constitution of Canada have been made by the Parliament of the United Kingdom at the request and with the consent of Canada;

AND WHEREAS it is in accord with the status of Canada as an independent state that Canadians be able to amend their Constitution in Canada in all respects;

AND WHEREAS it is desirable to provide in the Constitution of Canada for the recognition of certain fundamental rights and freedoms and to make other amendments to the Constitution;

AND WHEREAS the Parliament of the United Kingdom has therefore, at the request and with the consent of Canada, enacted the Canada Act, which provides for the patriation and amendment of the Constitution of Canada;

AND WHEREAS section 58 of the Constitution Act, 1982, set out in Schedule B to the Canada Act, provides that the Constitution Act, 1982 shall, subject to section 59 thereof, come into force on a day to be fixed by proclamation issued under the Great Seal of Canada;

NOW KNOW You that We, by and with the advice of Our Privy Council for Canada, do by this Our Proclamation, declare that the Constitution Act, 1982 shall, subject to section 59 thereof, come into force on the Seventeenth day of April, in the Year of Our Lord One Thousand Nine Hundred and Eighty-two.

OF ALL WHICH Our Loving Subjects and all others whom these Presents may concern are hereby required to take notice and to govern themselves accordingly.

IN TESTIMONY WHEREOF We have caused these Our Letters to be made Patent and the Great Seal of Canada to be hereunto affixed.

At Our City of Ottawa, this Seventeenth day of April in the Year of Our Lord One Thousand Nine Hundred and Eighty-two and in the Thirty-first Year of Our Reign.

By Her Majesty's Command:

André Ouellet

Registrar General of Canada

P. E. Trudeau

Prime Minister of Canada

GOD SAVE THE QUEEN

PROCLAMATION

CONSIDÉRANT:

qu'à la demande et avec le consentement du Canada, le Parlement du Royaume-Uni a déjà modifié à plusieurs reprises la Constitution du Canada;

qu'en vertu de leur appartenance à un État souverain, les Canadiens se doivent de détenir tout pouvoir de modifier leur Constitution au Canada;

qu'il est souhaitable d'inscrire dans la Constitution du Canada la reconnaissance d'un certain nombre de libertés et de droits fondamentaux et d'y apporter d'autres modifications;

que le Parlement du Royaume-Uni, à la demande et avec le consentement du Canada, a adopté en conséquence la Loi sur le Canada, qui prévoit le rapatriement de la Constitution canadienne et sa modification;

que l'article 58, figurant à l'annexe B de la Loi sur le Canada, stipule que, sous réserve de l'article 59, la Loi constitutionnelle de 1982 entrera en vigueur à une date fixée par proclamation sous le grand sceau du Canada,

NOUS PROCLAMONS, sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, que la Loi constitutionnelle de 1982 entrera en vigueur, sous réserve de l'article 59, le dix-septième jour du mois d'avril en l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-deux.

NOUS DEMANDONS À Nos loyaux sujets et à toute autre personne concernée de prendre acte de la présente proclamation.

EN FOI DE QUOI, Nous avons rendu les présentes lettres patentes et y avons fait apposer le grand sceau du Canada.

Fait en Notre ville d'Ottawa, ce dix-septième jour du mois d'avril en l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-deux, le trente et unième de Notre règne.

Par ordre de Sa Majesté

Le registraire général du Canada

Le premier ministre du Canada

DIEU PROTÈGE LA REINE

**17 avril 1982**

# Le Canada a atteint sa maturité

**Pour marquer cette date importante dans l'histoire de notre pays, Le Franco publie cette semaine quelques photos et des extraits du livre souvenir Constitution 1982 publié par le Secrétariat d'Etat du Canada.**

Avant la fin du XIXe et au cours du XXe siècles, l'entrée de nouvelles provinces, la coutume, le droit, la jurisprudence et les ententes fédérales-provinciales transforment peu à peu la Constitution.

Même avant la Confédération de 1867, les diverses colonies qui allaient former la future Confédération canadienne obtiennent des gouvernements responsables (c'est-à-dire des gouvernements comptables à une majorité de l'assemblée élue par le peuple et révocables par elle). La Nouvelle-Ecosse accède au gouvernement responsable en 1846-1847 et le Canada (l'Ontario et le Québec), en 1848. Avant de se joindre à la fédération canadienne, le Manitoba, l'Ile-du-Prince-Edouard et la Colombie-Britannique y avaient déjà accédé. Dès 1888, les Territoires du Nord-Ouest, dont une partie constitua en 1905 les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, avaient aussi partiellement obtenu le gouvernement responsable.

Durant ce temps, le Canada s'achemine graduellement vers son autonomie et sa souveraineté. En 1892-1893, sir Charles Tupper joue un rôle de premier plan dans la négociation d'un traité avec la France, qu'il signe, d'ailleurs, pour le Canada. En 1910, sir Wilfrid Laurier décide d'affirmer l'autonomie politique du Canada en présentant son projet de loi sur la marine. Durant la Première Guerre mondiale, l'armée canadienne est constituée en un corps canadien et combat en France sous le commandement d'un Canadien, le général sir Arthur Currie. A la fin des hostilités, en 1919, le Canada est membre signataire du Traité de Versailles et devient membre de la Société des Nations. En 1921, par proclamation royale, le Canada s'attribue ses propres armoiries, qui représentent son premier symbole, et ses couleurs nationales: le rouge et le blanc. Un peu plus tard, suite à la Conférence impériale de 1926, le rapport Balfour définit les Dominions comme communautés autonomes.

En 1927, lors d'une conférence fédérale-provinciale, Ernest Lapointe, ministre de la Justice, propose que le Canada ait le pouvoir de modifier sa propre constitution sans avoir recours au Parlement britannique. Mais le Canada ne parvient pa à s'entendre sur une formule de modification constitutionnelle. Aussi, en 1931, lorsque le Parlement britannique ratifie le Statut de Westminster qui établit l'indépendance du Canada, le Parlement de Westminster, à la requête du Canada, conserve-t-il le pouvoir de modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

En 1947, la Loi sur la citoyenneté définit pour la première fois les Canadiens comme "citoyens du Canada", plutôt que comme sujets britanniques. En 1949, sous le Premier ministre Louis Saint-Laurent, la Cour suprême du Canada devient la cour d'appel de dernière instance du pays. En 1952, Vincent Massey est nommé Gouverneur général: c'est le premier Canadien depuis Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France en 1755, à occuper un tel poste. Après quarante ans de débat intermittent sur le sujet, et suite à un engagement pris par le Premier ministre Lester B. Pearson et ses collègues québécois, un drapeau canadien distinctif reçoit l'approbation du Parlement: en 1965, l'unifolié blanc et rouge est proclamé drapeau officiel du Canada. En 1977, Jules Léger est le premier Gouverneur général à signer les lettres de créance aux ambassadeurs du Canada à l'étranger. En 1980, l'O Canada, qui se chantait depuis déjà cent ans, est proclamée hymne national. Enfin, en 1982, le 1er juillet reçoit l'appellation officielle de "Fête du Canada".

Après l'adoption du Statut de Westminster, la recherche d'une formule d'amendement de la Constitution se poursuit. Le sujet est remis à l'ordre du jour d'une conférence fédérale-provinciale qui a lieu à Québec en 1950. Il ne faudra pas moins de quinze autres conférences constitutionnelles pour en arriver à un accord. La conférence de 1964 aboutit à la formule dite Fulton-Favreau, mise au point par le ministre de la Justice, E. Davie Fulton, et son successeur, Guy Favreau. Tous les ministres de la Justice approuvent cette formule mais, par la suite, le premier ministre du Québec, Jean Lesage, décide de ne pas demander à l'Assemblée législative de l'entériner. A Victoria, en 1971, l'on parvient à s'entendre en principe sur une procédure de rapatriement, mais cette entente ne porte par fruit. En 1975, 1976, nouvelles tentatives, nouveaux échecs. En 1978 ont lieu deux conférences des premiers ministres: aucune entente n'est conclue.

A l'automne 1980, le gouvernement du Canada est déterminé à trouver une solution. Le ministre de la Justice, Jean Chrétien, dépose en Chambre une résolution visant à présenter une adresse commune à Sa Majesté qui prie le Parlement de Westminster de prendre les mesures requises pour rapatrier la constitution canadienne. Le projet comporte une charte des droits et un processus permettant de mettre en vigueur une formule d'amendement; de plus, il enchâsse la notion de péréquation, qui vise à favoriser l'égalité des chances de tous les Canadiens.

Puis, sous la coprésidence du sénateur Harry Hays et du député Serge Joyal, pendant 56 jours, le Comité mixte

**Voir CONSTITUTION**

**page 13**




Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans : 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

SIBO

# Histoire d'une belle réussite

Michel Rocher

Il y a 26 ans un jeune Québécois arrivait de son village natal dans la ville de Montréal pour chercher du travail dans son métier d'ébéniste; après quelque temps ayant acheté une petite maison il a dans son grenier commencé à fabriquer des meubles pour des gens de son entourage, parents, amis, ensuite les clients ayant appréciés son travail en ont parlé autour d'eux ce commencement de réussite a amené Florian Gendron, car c'est son nom, a créer une compagnie, encore fallait-il lui trouver un nom. Comme les clients répétaient très souvent Florien tu fais de si beaux meubles. Il a appelé sa compagnie "SIBO" et d'année en année cette compagnie a grandi au point que maintenant elle emploie entre 140 et 150 employés ébénistes. En plus des meubles pour particuliers SIBO s'est spécialisée dans l'agencement de magasins d'offices de médecins, dentistes etc, etc...

Cette réussite par elle même est déjà exemplaire, et en 1979 survient une nouvelle opportunité, jusqu'à ce jour. Il s'agit de couper de la fibre de verre en biseau, c'était impossible, tous les essais à ce jour se soldaient par un échec lorsqu'un directeur de Fiberglass a eu l'idée de venir questionner Florian Gendron à ce sujet et il a trouvé la solution. Et maintenant depuis 1981 la Compagnie SIBO coupe la fibre de verre en biseau à la demande pour tout le Canada et de ce fait est introduite sur tout le marché de la construction au Canada. En 1982 il a commencé l'ouverture du Marché américain.

En 1983 il a ouvert une unité de production à Colombus Ohio. En 1984 une autre unité de production à Edmonton est ouverte dans l'ouest canadien. Deux nouveaux associés depuis cette année Jacques Coulombe, vice-président des opérations et Gerry Filteau, vice-président marketing sans oublier Guy Mc Nicoll qui seconde Florian Gendron depuis le début.

La compagnie SIBO vient d'obtenir la semaine dernière la garantie de 20 ans sur la pose d'un toit SIBO et ça continue, mise en marché de nouveaux produits etc, etc... Quel bel exemple pour les jeunes francophones comme quoi une certaine volonté alliée à un travail acharné apporte souvent la réussite.

# "C'est le tour du meilleur"

## Jean Chrétien

Selon Jean Chrétien, ce n'est pas le tour à un anglophone d'être élu au poste de chef du parti libéral, "c'est le tour du meilleur". C'est ce qu'il a répondu à une question posée lors d'une rencontre à l'heure du petit-déjeuner avec une quarantaine de francophones rassemblés au restaurant Chez Amandine samedi dernier, 14 avril.

Un plus grand nombre d'immigrant francophones auraient choisi de s'établir dans l'ouest.

Selon M. Chrétien si le droit à l'enseignement en français avait existé en 1905, date de l'entrée de la province de l'Alberta dans la Confédération, la situation serait bien différente aujourd'hui.

Il en est de même d'ajouter M. Chrétien



Jean Chrétien adressant la parole devant une quarantaine de francophones.

Une douzaine de personnes étaient venues de St-Paul pour donner la main et causer un peu avec M. Chrétien qui se dit fier de ses racines dans cette région francophone de l'Alberta. Son grand-père du côté maternel a été pionnier à Therien tout près de St-Paul, et c'est un jeune Jean Chrétien qui passait ses étés à visiter ces oncles en campagne.

M. Chrétien a ajouté qu'il était particulièrement fier d'avoir réussi à négocier l'entente entre le fédéral et les provinces (sauf Québec) pour inclure dans la Charte des Droits et Libertés enchâssée dans la Constitution canadienne des droits à l'éducation pour francophones. "Vous pouvez maintenant revendiquer ces droits devant les cours. Il n'est plus nécessaire de quémender". pour les décisions que rendront les cours. Les politiciens n'auront pas à défendre leurs positions respectives. Ils pourront tout simplement dire", on a pas le choix".

En réponse à une autre question au sujet des sentiments d'aliénation de l'ouest, M. Chrétien a dit qu'il n'était pas du tout ridicule de penser à une chambre de cabinet dans l'ouest. Il a ajouté en riant qu'il préférait St-Paul sur Edmonton.

# Les franco-albertains s'intéressent aux communications électroniques

EDMONTON - Environ 80 Franco-albertains sont attendus au Colloque sur les communications électroniques qui aura lieu à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton les 27 et 28 avril prochains.

Le but de cette rencontre est à la fois d'informer les participants sur l'importance que revêtent les média électroniques dans le développement des communautés, et également d'informer les plus jeunes sur les possibilités de carrière en radio, en télévision et dans l'industrie cinématographique.

Organisé par l'Association canadienne-française de l'Alberta avec la collaboration de Francophonie-Jeunesse de l'Alberta et de Radio-Canada, ce colloque rassemblera au cours des deux journées d'importantes personnes-ressources de Radio-Canada, du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de l'Office national du film (ONF), de l'Association des radios communautaires du Québec, d'Access Alberta, de ITV, etc.

La journée du vendredi 27 avril s'adressera principalement aux jeunes et on y parlera surtout de carrières, mais pour les participants plus âgés, ce sera une occasion unique de se bien renseigner sur le fonctionnement des média électroniques, leurs immenses possibilités et leurs limites.

La journée du samedi sera davantage orientée vers le développement communautaire et l'on s'attardera particulièrement sur le rôle que peuvent jouer les média électroniques dans le développement des communautés franco-albertaines. M. Guy Lacombe, directeur du développement communautaire de l'ACFA estime que cette rencontre pourrait amorcer un plan d'action mieux défini en vue d'une meilleure utilisation des média électroniques et améliorer le dialogue entre les communautés franco-albertaines et Radio-Canada.

Les personnes intéressées à participer à ce colloque, soit le vendredi, soit le samedi, ou soit encore aux deux journées, sont invitées à s'adresser au Secrétariat provincial de l'ACFA à Edmonton.



M. Chrétien donne la main aux gens rassemblés Chez Amandine à Edmonton. On reconnait à gauche M. Simon Roy et M. Denis Tardif.



Par
Claude
Cornellier

# Spor'dinaire

## Et dans le vrai monde du baseball

Comment? Vous prenez encore le temps de me lire? Je pensais que le petit questionnaire de la semaine dernière vous avait abbatu! Bon, eh bien puisque j'ai votre attention, et que vous me savez connaissant en matière de baseball, je peux vous faire les prédictions suivantes...

Dans la Ligue Nationale, division Est, je pense que les Expos devraient terminer (encore ou enfin) premiers. Ils possèdent le meilleur personnel de lanceurs de la Ligue, un noyau de joueurs plus-que-potable et une meilleure réserve que par les années passées. Les Cards de St-Louis, dont le seul point d'interrogation est au monticule devraient suivre de près. Les Mets de New-York pourraient causer de fortes surprises si leurs recrues parviennent à démarrer rapidement. Les Phillies passeront de la première à la quatrième place cette année. Les lanceurs vieillissent, les vétérans et meneurs de jeu ont quitté l'équipe qui se retrouve avec beaucoup de trous. Les Pirates de Pittsburgh ressemblent trop à un hôpital pour pouvoir aspirer aux grands honneurs. Quant aux Cubo de Chicago, ils manquent la présence d'un bon leader. Ils ont bon nombre de vieux et de jeunes, mais bien peu dans le milieu.

Dans la division ouest, les Dodgers feront presque cavaliers seuls. Ils ont peut-être perdu Garvey, Baker et Lopes, mais ils possèdent en Valenzuela, Reuss et Honeycutt le meilleur trio de gauchers. Bob Welch complète le quatuor de débutants et bien que Howe soit absent du jeu, Niedenfuer assure la relève avec brio. Les Braves d'Atlanta suivront encore cette année. Peu de changements pour cette équipe: Brett Butler et Phil Niekro sont partis sous d'autres creux. Les Astros de Houston, s'ils ne subissent pas de blessures à leurs joueurs-clés devraient terminer au troisième rang. Encore une fois, on compte sur de bons lanceurs, mais de pauvres frappeurs. Les Padres de San Diego, malgré leurs bons achats des dernières saisons, ne feront pas mieux qu'une quatrième position. Steve Garvey et Graig Nettles sont trop vieux pour soutenir toute l'équipe. Quant au gros Goose Gossage, il n'est vraiment utile que pour protéger une avance, chose que les Padres ont beaucoup de difficultés à obtenir. Finalement, les Giants et les Reds devraient se battre pour la dernière position. Les Giants ont perdu Danell Evans, mais ont obtenu Al Oliver et Dusty Baker. Encore là, ce sont de vieux joueurs qui seront appelés à soutenir l'équipe. Quant aux Reds, ils sont encore beaucoup trop jeunes pour aspirer au championnat.

Tout ça pour dire que l'année 1984 pourrait être l'une des plus excitantes de toute l'histoire de la Ligue Nationale. Toutes les équipes, sauf peut-être Pittsburgh et Cincinnati (malgré Dave Parker), se sont améliorées à un point où elles peuvent espérer offrir une bonne opposition. On a tendance à dire que telle ou telle équipe est supérieure, mais il demeure que toute comparaison, sur papier, est toute à fait inutile et que seules les 162 rencontres qui sont à disputer peuvent parvenir à séparer les champions et les autres.

Pour ceux qui, comme moi, espèrent voir les Expos finir premiers, il faut prier pour que Palmer soit en forme, pour que Rogers et Gullickson connaissent une bonne saison, et que l'arrivée de Pete Rose réussisse à faire de tout ce talent une équipe de baseball.

Bonne longue saison!




### A VENDRE

A vendre deux hauts-parleurs Philips SX800 70 watts chacun, état de neuf. $250. la paire. Appeler 439-0575.

A vendre une van - 76 Ford. Demande 500$. Tél. 473-1283.

A vendre budgies, 2 mâles. Bleu et vert. 1 an et demi 30$. Contactez 437-2695.

Deux tables en vitres avec pied crômé, 2 lampes dont une suspendue avec chaînes. Contactez Diane 461-4277.

### SERVICES DE GARDERIE

Je désirerais une personne mature et responsable pour le soin de notre fils de 5 mois; 5-8 jours par mois - NON fumeur. Rita, Blue Quill 438-3396.

Je désirerais garder des enfants à la maison. Je demeure tout près du centre d'achat Bonnie Doon. Contactez Lucille 468-4728.

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

Cherchons gardienne près du centre-ville pour 1 après-midi par semaine et soirés sur demande. Expériences et références requises Danielle 488-5395

### DIVERS

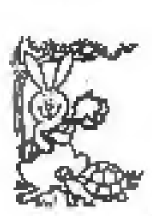
Jeune homme recherche professeur de calligraphie. Composez 425-4007.

Veut louer une grande maison près de Bonnie Doon en vue de commencer une communauté chrétienne pour femmes. Limite de loyer: 500$ par mois. Tél: 465-1821.

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise au 437-2695.

Bague trouvée près de la Faculté St-Jean. Tél. 468-0320.

Roulotte à vendre 8 pieds, $300. Laurent 929-2156.



# Echos de Rivière-la-Paix

Par Simone Laberge

**Tangent**

## Le comité de parents maintient sa position

La Commission Scolaire de Spirit River No: 47 (CSSR) dans une lettre adressée au Comité de Parents de Tangent (CPT) se dit ne pas être prête d'opter d'emblée en faveur de la demande de ces derniers, soit d'envoyer leurs jeunes dans une école qui peut offrir 80% d'enseignement en français de la maternelle à la sixième année inclusivement. La demande des parents avait été à la CSSR après la réunion du 16 février dernier.

La principale raison évoquée par la CSSR est que le questionnaire circulé par le comité de parents de Tangent n'était pas complet et ne correspondait pas à leur statistique. Donc une autre enquête sera menée par la commission scolaire d'ici peu et, suite aux résultats obtenus, le bureau de direction décidera comment il pourra acquiescer à la demande du Comité de Parents.

Le CPT à son tour, dans une lettre à la CSSR, datée du 29 mars, maintient sa position, à savoir que les jeunes désireux d'obtenir un enseignement en français adéquat soient transportés à des écoles où il y a des classes homogènes françaises, à défaut d'école française dans la région.

Le CPT mentionne aussi qu'il est totalement opposé à l'idée de discontinuer le transport des étudiants qui vont actuellement à Donnelly pour des cours d'art industriel.

"Pendant trois ans, mentionne-t-on dans cette lettre, les parents ont défrayé eux-mêmes les coûts du transport à Donnelly pour les raisons suivantes: premièrement: le français deuxièmement: la religion. Des dix-huit étudiants qui fréquentent actuellement cette école, quinze prennent des sujets en français et des cours de religion et trois des sujets qui ne sont pas offerts à Eaglesham".

Les parents ajoutent: ..."nous n'hésiterons pas pour obtenir nos droits et voir à ce qu'ils soient respectés. De plus nous vous demandons par cette lettre de respecter l'Article 23, section 3B de la Constitution canadienne".

Le Comité de Parents de Tangent veut maintenant une réponse positive à sa demande (transport des étudiants soit à Donnelly ou Girouxville) d'ici le 30 avril prochain. Autrement, "il n'aura pas d'autre alternative que de diriger notre demande officielle au Ministre de l'Education de l'Alberta l'Honorable David King".

**A EDMONTON**

## La cabane à sucre

A l'occasion de la semaine du bilinguisme, le personnel et les 500 élèves de l'école Father Leo Green ont célébré une tradition canadienne française, mercredi le 14 mars dernier.

C'est avec plaisir que Noël Constantin a démontré à tous le procédé par lequel on transforme le sirop d'érable en tire et en sucre.

Durant la préparation de ces "délices", les élèves s'en sont donnés à coeur joie en chantant des chansons folkloriques canadiennes françaises. On présentait aussi un film intitulé "Sugar-Making in Quebec".

C'est avec appétit que les élèves ont savouré la tire d'érable qu'on a versée sur de la crème glacée.

Les prochaines activités de l'école Father Leo Green seront le thé printannier et la foire du livre qui auront lieu dimanche 6 mai de 14 h à 16 h. Vous êtes tous les bienvenues.



Jules Lacoursières dirige les enfants comme d'habitude. Le maître sucrier est là, Noël Constantin avec son adjoint M. Jacques Baril.



Les enfants se régalent de tire en compagnie des animateurs et des parents venus aider.

**Falher**

## La loterie a fait des heureux

Plus de 400 personnes assistèrent à la soirée de danse du 6 avril au cours de laquelle ont été tirés les billets des heureux gagnants de la loterie menée par le Falher Recreation Development Society.

Les quatres principaux prix ont été gagnés par Léo et Denis Langelier de Falher, 30,000$, Gordon Hildebrand, 5,000$ et Jeanne Dubois 5,000$. Beaucoup d'autres prix de 500$ et 100$ ont aussi été gagnés par des personnes résidant un peu partout à travers la province.

1,130 billets ont été vendus, ce qui a dépassé de beaucoup les derniers espoirs des organisateurs. (La toute dernière minute ... elle est toujours très rentable chez-nous...).

Avec les quelques 60,000$ réalisés par cette loterie, bientôt on commencera la rénovation de l'Aréna de Falher.

3e année Fr. - Mme Renshaw

### Le printemps

La neige fond
On voit le gazon
On fait du bicycle
On fait des pique-niques
On se baigne
Il y a des flaques d'eau.

Patrick Sigouin

### Le printemps

Donne-moi la main au printemps
Donne-moi la main, on va jouer
dans les flaques d'eau
Donne-moi la main, on va jouer
quand il fait chaud
Donne-moi la main, on va en
vacances où il fait chaud.

Philip Schnell

### J'aime le printemps

J'aime le printemps, il est beau
La neige fond
Tout est fantastique
Tout est calme
J'aime le printemps.

Cristine Falcone

### Le printemps

Le printemps est beau
Je mets mes bottes de peau
Et le vent doux
Souffle dans mon cou
La neige fond
Il y a des bourgeons.

Kyla Tichkowski

5e année Fr. - Mme Bexenar

### Ma cour d'école

En été, ma cour d'école est toute verte. Les enfants aiment jouer au soccer ou se rouler dans l'herbe humide. Il y a aussi des pneus pour se balancer et des barres d'acrobates pour grimper. En hiver on fait des maisons et des bonhommes de neige dans la cour toute blanche. Il arrive parfois que quelqu'un se blesse mais les professeurs y accourent aussitôt. De temps en temps le directeur demande à tous les étudiants de ramasser les déchets dans la cour. On y participe tous joyeusement en sachant qu'ensuite on pourra profiter d'une cour propre.

Chantal Breton



# CBXFT cette semaine

## SAMEDI
### 21 avril

07h30 Calimero
07h45 Grisu, petit dragon
08h00 Nils Holgerson
08h30 Passe-Partout
09h00 Rémi
09h30 Candy
10h00 Albator
10h30 Zig Zag
11h00 Héros du samedi
12h00 Univers des sports
14h00 Semaine parlementaire à Ottawa
15h00 D'hier à demain
16h00 Histoire d'hier et d'aujourd'hui
18h00 Impacts
19h00 Chanter la libération
20h00 Déjà 20 ans
21h00 Un requiem Allemand
22h30 Le téléjournal
22h50 Le régional
23h05 Veillée Pascale
24h00 Cinéma: L'Avocat du Diable


*La Bonne Fortune*



## DIMANCHE
### 22 avril

07h30 Il était une fois... l'homme
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Bout d'chou & Casse-cou
09h30 Klimbo
09h45 Si tous les gens du monde
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 C'était hier
12h00 Baseball des Expos: Montréal à St-Louis
14h30 Les cloches
15h00 Semaine verte
16h00 Science-réalité
16h30 Les USA
17h00 Court circuit
17h30 Série éliminatoire du hockey
20h00 Propos & confidences
20h30 Coup d'oeil
21h00 Second regard
22h00 Téléjournal
22h20 Le régional
22h40 Présentation du Ciné-Club et Ciné-Club: Le cabinet du Docteur Galigary

## LUNDI
### 23 avril

09h30 En mouvement
09h45 Zoom sur l'écologie
10h00 Passe-Partout
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 P'tits Pierrafeu
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinema: La poursuite mystérieuse
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Grand Frère
18h00 Ce soir
18h30 Avis de Recherche
19h00 Drôle de vie
19h30 Terre Humaine
20h00 Poivre et sel
20h30 La Bonne Aventure
21h00 Quincy
22h00 Sports Alberta
22h05 Le Téléjournal
22h30 Le Point
23h00 Coup d'oeil
23h30 Les histoires extraordinaires

## MARDI
### 24 avril

09h30 En mouvement
09h45 100 Tours de Centour
10h00 Passe-Partout
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: New Generation
16h00 Bobino
16h30 Micropuce
17h00 Le Vagabond
17h30 Ce soir
18h00 Série éliminatoire du hockey
20h30 Avis de recherche
21h00 Monsieur le Ministre
21h30 Golf par 27
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le Point
23h00 Rencontres
23h30 Cinéma: Les fabuleuses aventures légendaires du Baron Munchausen

## MERCREDI
### 25 avril

09h30 En mouvement
09h45 100 Tours de Centour
10h00 Passe-Partout
10h30 Aminagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Un animal, animaux
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Le Temps de Vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Grizzly Adams
18h00 Ce soir
18h30 Avis de Recherche
19h00 Horizon Alberta
19h30 Temps d'une Paix
20h00 Grands films: La bonne fortune
22h00 Sports Alberta
22h20 Le téléjournal
22h30 Le Point
23h00 Reflets d'un Pays
24h00 Cinéma: La nuit

## JEUDI
### 26 avril

09h30 En mouvement
09h45 100 Tours de Centour
10h00 Passe-Partout
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 Le droit au féminin
11h30 2 enfants en Afrique
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Le Pacha
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Génies en herbe
17h30 Ce soir
18h00 Série éliminatoire du hockey
20h30 Vie promise
21h00 Yeux Bleus
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 A première vue
23h30 Cinéma: Quelques arpents de neige

## VENDREDI
### 27 avril

09h30 En mouvement
09h45 100 Tours de Centour
10h00 Passe-partout
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 Au nord du 60e
11h30 Les amis de mes amis
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton:
15h30 Du neuf au zoo
16h00 Bobino
16h30 Monsieur Rosée
17h00 Vie secrète des animaux
17h30 Horizon 2000
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Le choc de la vie
19h30 A communiquer
20h00 Campus Berkeley Dossier
21h00 Hors Série: verdi
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Vivre en forme
23h05 Cinéma: L'aventure du Poséidon
24h30 Ciné-nuit: Les CLAmaurs se sont tues

**Horaire est susceptible à des changements sans préavis.**





Travaux publics Canada — Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, 5013 - 51e rue (C.P. 518) Yellowknife, T.N.O., X1A 1S8, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HAR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste sur paiement du dépôt demandé.

**PROJET**
**No. 150486 - pour SANTE ET BIEN-ETRE CANADA**
**Au Port Sachs, T.N.O.**
**Poste d'infirmerie et résidences**

Date limite: 16 mai 1984

Dépôt: 250$

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 206, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, 220 - 4e avenue s.e., Calgary, Alberta; 1100 Edifice Motherwell, 1901 avenue Victoria, Regina, Saskatchewan; 2221 Hansleman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 201 Edifice Fédéral, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; Yellowknife, Hay River, Inuvik, Fort Smith, T.N.O.; et peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association de la Construction situés aux endroits suivants: Edmonton, Calgary, Alberta; Regina, Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; Yellowknife, Hay River, et Inuvik, T.N.O.

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.



# Activités socio-culturelles

**Dimanche 29 avril au 3 mai:**

**Morinville:**

Nous vous invitons à une Mission paroissiale en l'Eglise St-Jean Baptiste de Morinville.

**18 au 27 avril:**

**Calgary:**

Semaine des bénévoles. On invite le monde à venir nous rencontrer à l'ACFA. Pour de plus amples renseignements communiquez au 262-7874.

**Vendredi 20 avril:**

**Edmonton:**

Ciné Bla-bla "Monologue Nord-Sud" "Dis torsions" au centre culturel de l'ACFA à 20 heures. Pour de plus amples renseignements communiquez au 469-4401.

**Samedi 21 avril:**

**Lethbridge:**

Soirée familiale à 20 heures au centre culturel. Pour plus amples informations communiquez au 328-8506.

**Mardi 24 avril:**

**Edmonton:**

Rencontre des FFCF à la salle St-Joachim à 20 heures. Pour plus d'informations communiquez au 436-1089.

**Mercredi 25 avril:**

**Calgary:**

Une réunion d'Amnistie International à 20 heures dans la salle villa Franco. Pour de plus amples renseignements communiquez au 262-7074.

**Vendredi 27 avril:**

**Lethbridge:**

Présentation des films: "C'est surtout pas de l'amour", "Speak White" à 21 heures au centre culturel. Pour plus amples informations communiquez au 328-8506.

**Bonnyville:**

Un coeur de chant à l'école Notre-Dame Junior High à 20 heures. Pour de plus amples renseignements communiquez au 826-5275.

**Dimanche 29 avril:**

**Girouxville:**

Parade de mode au Gymnase de Girouxville à 14 heures.

**4-5-6 mai:**

**Fort McMurray:**

Exposition Touristique et Commerciale au Macdonald Island Complexe. Pour de plus amples renseignements communiquez au 791-7700.

**Jeudi 3 mai:**

**Edmonton:**

Rencontre collectif Femmes d'aujourd'hui 8931 - 145e rue à 9 h 30. Pour plus de renseignements contactez Mona au 435-6161 ou Chantal au 483-1622.

**Jeudi 10 mai:**

**Edmonton:**

Rencontre collectif Femmes d'aujourd'hui 8931 - 145e rue à 9 h 30. Pour plus de renseignements contactez Mona au 435-6161 ou Chantal au 483-1622.

**Jeudi 17 mai:**

**Edmonton:**

Rencontre collectif Femmes d'aujourd'hui 8931 - 145e rue à 9 h 30. Pour plus de renseignement contactez Mona au 435-6161 ou Chantal au 483-1622.

**Jeudi 24 mai:**

**Edmonton:**

Rencontre collectif Femmes d'aujourd'hui 8931 - 145e rue ç 9 h 30. Pour plus de renseignement contactez Mon au 435-6161 ou Chantal au 483-1622.

# L'Opera d'Edmonton et son directeur artistique

Par Michel Rocher

Cette personne se nomme **IRVING GUTTMAN** Directeur de l'Opéra d'Edmonton depuis 1966. Irving est également et simultanément le Directeur artistique de l'opéra de Vancouver ainsi que de l'association de l'opéra d'Edmonton et il est admit que sans lui notre Opéra ne serait pas ce qu'il est maintenant. Afin de reconnaître ses mérites Irvin Guttman a reçu en 1968 la médaille du Canada, une autre médaille lui a été également décernée à l'occasion du jubilé de la Reine Elizabeth en qualité de Directeur artistique de l'Opéra d'Edmonton. Il a en charge l'organisation de la saison artistique de l'opéra d'Edmonton, c'est lui qui procède au choix espèces a programmé, du choix des artistes, des costumes, des décors... une longue pratique lui a donné l'acuité de discernement pour le choix des artistes de façon à créer une troupe homogène. Ce qui à mon sens est sûrement le plus difficile car le milieu artistique est un monde merveilleux mais souvent sujet à des réactions plus ou moins épidermiques qui ne facilitent pas les rapports entre artistes.

Le crédit de M. Irvin Guttman auprès des artistes de grand renom dans le monde lui permet de nous offrir le spectacle d'artistes prodigieux tels que: Grace Bumbry, Jose Carreras, Marie Collier, Regine Crespin, Placido Domingo, George London, Anna Moffo, Luciano Pavarotti, Renata Scotto, Beverly Sills, Guiseppe di Stefano, Renata Tebaldi, pour en nommer quelqu'uns.



M. Irving Guttman, directeur de l'Opéra d'Edmonton.

Dans les pièces des grands auteurs d'opéra tels que: Bellini: Norma, Donizetti: Lucia Di Lammermoor, Don Pasquale, Lucrezia Borgia, Daughter of the Regiment, Leoncavallo: Plagliacci, Mascagni: Cavalleria Rusticana, Menotti: The Consul, The Old Maid and the Thief, The Telephone, Montemezzi: L'Amore Del Tre Re, Pergolesi: La Serva Padrona, Puccini: La Bohème, Madama Butterfly, Manon Lescaut, Suor Angelica, Il Tabarro, Tosca, Turandot, Rossini: The Barber of Seville, La Cenerentola, L'Italiana in Algeri, Verdi: Aida, Attila, un Ballo in Maschera, Otello, Rigoletto, La Traviata, Il Trovatore, Wolf-Ferrari: Il Segretto Di Susanna, Bizet: Carmen, Gounot: Roméo et Juliette.

La prochaine saison de l'Opéra d'Edmonton commencera le 27 septembre 1984 avec l'Opéra de Verdi IL TRAVATORE. La scène se passe dans l'Espagne médiévale, histoire dramatique où les sentiments les plus extrêmes y sont représentées; destruction, vengeance, jalousie etc, etc...

Où nous aurons la joie d'entre un ténor italien d'un renom international Ermanno Mauro ainsi que d'autres artistes de grand talent.

Gageons que la prochaine saison de l'opéra d'Edmonton sera une réussite.

**A St-Paul**

# Conférence historique sur Saint-Paul-des-Métis

Par Jules Van Brabant

Dans le cadre des fêtes du 75e anniversaire de Saint-Paul, l'ACFA Régionale de Saint-Paul en collaboration avec Héritage Franco-Albertain, avaient invité le Rév. Père Emeric Drouin OMI (M. Ed. et D. Ph. (histoire)), de venir à Saint-Paul pour nous donner une conférence sur l'histoire de Saint-Paul des Métis.

C'est donc à 14 h 00, dimanche le 8 avril 1984 que les gens de Saint-Paul eurent la joie d'entendre le Rév. Père Drouin, je dirais, résumer très succintement et avec beaucoup d'humour, son livre "JOYAU DANS LA PLAINE" qu'il a fait mettre sous presses le 12 mars 1967.

La grande salle au sous-sol du Centre Culturel était donc le lieu de rencontre, où environ 150 personnes, avides de l'histoire de leur "Chef-lieu" Saint-Paul se rendirent pour entendre ce Docteur en Histoire relater les évènements qui font partie des annales de la fondation de Saint-Paul des Métis en 1896 par les pères Albert Lacombe OMI et Joseph-Adéodat Thérien. Toutefois après de valeureux efforts, répétés mais en vain, cet épopée missionnaire se termine, lorsque les 4 cantons (townships) qui formaient cette mission sont ouverts aux "homesteaders" de race blanche. Il nous donne aussi un cours résumé des activités et occupations des missionnaires oblats, de leurs frères coadjuteurs, des révérendes soeurs de l'assomption, des révérendes soeurs grises, qui oeuvrèrent dans la Mission et dans la Paroisse de 1909 à 1936, donc jusqu'à le moderne de Saint-Paul.

Mme Juliette Lafleur, présidente sortante du Comité Historique (musée) de Saint-Paul fut invitée par Mme Fernande Bergeron, coordonatrice de l'ACFA Régionale de Saint-Paul, à présenter le conférencier. Après son exposé des plus intéressant, le Père Drouin fut remercié par Fernande, faisant le souhait, à la grande approbation de l'auditoire, de pouvoir l'entendre encore dans un avenir prochain.

Après quelques questions, répondues par le Révérend Père, avec un savoir-faire de maître, nous fûmes invités à nous rendre à la Galerie d'Art, au 1er étage du Centre Culturel, pour regarder une exposition de photos de pionniers, qui avait été aménagé pour l'occasion.

Quels beaux souvenirs que ces photos ramènent à la mémoire!!

Au Comité Historique (Musée), et à Héritage Franco-albertain, félicitations pour avoir organisé cette exposition. Continuez votre beau travail de longue haleine, ça en vaut la peine. Faut y tenir à tout prix. Avec des gens dévoués comme vous, nous pouvons certainement répéter avec joie et enthousiasme, qu'à Saint-Paul ça marche.

# CHFA chante

Par Jules Van Brabant

Repoussons les années, regardons au passé,
Quand la radio était encor' nouveauté.
Les batteries hélas ne duraient pas longtemps.
Comme "Un homme et son péché" et les nouvell's du soir.
L'phonographe aux autres heur's se faisait valoir.

Durant les trente et quarant' ça faisait pitié,
Les émissions en français étaient clair-semées.
Nous avons dû crier fort pour se faire entendre.
L'respect de nos droits sacrés nous fallait défendre.
Le noyau familial était attaqué,
Par l'écoute de l'anglais à grandes journées.

L'assimilation "galopante" faisait ravage.
On devait à tous prix apporter un blocage.
La C.C.R. No. 1 reçoit fortes protestations.
L'A.C.F.A. y met l'paquet par des pressions.
Soixant' quinze mille signent une pétition.
Un fort dossier est dressé avec précision.

Le plaidoyer, de main de maître est préparé,
D'Maurice Baudoux l'auteur de taille, inspiré.
Le tout porte le sceau de Breton et Poirier,
Les Mousseau, Déchêne, Beauchemin appuient l'dossier.
Nos rivaux orangistes sont mis au rancart.
Le vingt deux mars quarant'huit, c'est à nous le phare.

Le Bureau des Gouverneurs approuve, et de fait,
Sanctionne au autr' poste de radio français.
Collectes de fonds sont lancées avec succès.
Coupures sont fait's pour demeurer dans l'budget.
Le haut d'"La Survivance" il faut utiliser
Avec moins d'cent mill's dollars c'est organisé.

Après quinze ans de bien connues finasseries,
Le vingt novembre quarant' neuf c'est l'euphorie,
Par le lancement officiel d'C.H.F.A.
Au théâtre Garneau c'est lieu des hosannas.
Fiers et heureux on s'échange des poignées d'main.
Tous chantent en accords d'antiants refrains.

Oui, compagnon de route nous aimons t'entendre.
Tu nous dis des paroles faciles à comprendre.
C.H.F.A. chante, nous sommes fiers de toi.
Clamons donc à haute voix" Je chante et je crois"

1) Commission Canadienne de la radiodiffusion. En 1936 elle est remplacée par la Société Radio-Canada.

En ce trente cinquième anniversaire de CHFA, il me fait grand plaisir de dédier ces quelques vers, aux très nombreux ouvriers, qui ont oeuvré au cours des années, pour remporter une telle réussite, "la palme des vainqueurs", en terre albertaine.



## Les logicels

# Un secteur prioritaire pour le Québec

Le Conseil de la Science et de la Technologie recommande au gouvernement québécois de faire du développement de la science et du génie des logiciels la première priorité du Québec dans le domaine de l'informatique et un secteur internationalement reconnu, pour son excellence. L'organisme soutient que le logiciel peut être considéré comme le dénominateur commun principal en le facteur d'intégration essentiel du domaine des technologies de l'information. Une réussite à ce niveau, précise-t-il, placerait le Québec dans une excellente situation stratégique pour la maîtrise de l'ensemble de ces technologies.

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil suggère au gouvernement la création d'un institut de recherche en informatique appliquée qui serait chargé de favoriser la concertation entre les universités et leur collaboration avec les milieux industriels. Une autre mesure pourrait consister pour le gouvernement à alléger ses services internes d'informatique au profit de sociétés-conseils installées au Québec, "un excellent moyen" pour ces dernières de se faire une place sur les marchés nouveaux au Québec et à l'étranger

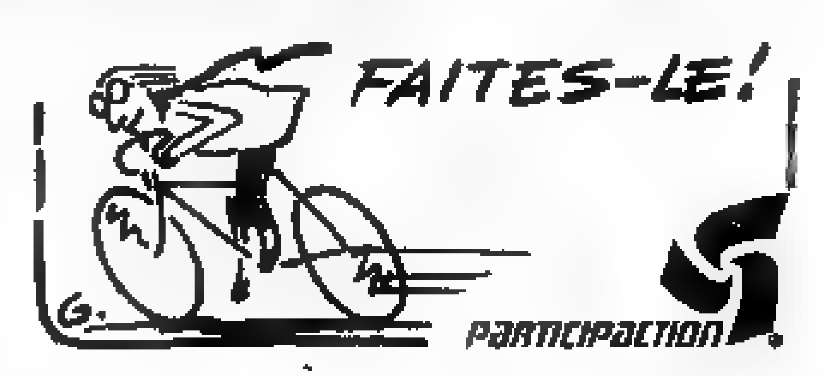
Le Conseil de la Science et de la Technologie rappelle que le Québec possède déjà une expertise dans la conception de certains types de logiciels et qu'un effort accru ne nécessiterait pas un bouleversement complet des structures industrielles et scientifiques actuelles. Il souligne également que le secteur des logiciels possède le plus fort potentiel de création d'emplois à moyen terme et que c'est une entreprise peu gourmande en matière premières et en énergie.

# Satisfaction québécoise suite à une décision américaine sur l'amiante

Le ministre de l'Energie et des Ressources, M. Yves Duhaime, a qualifié de "grande victoire pour l'industrie de l'amiante" le récent jugement d'un tribunal américain annulant la norme d'urgence sur l'amiante aux Etats-Unis. "Forte de cette décision américaine, l'industrie québécoise de l'amiante peut maintenant espérer la reconnaissance des faits réels par les utilisateurs de ce produit et une consommation accrue à la lumière de ces faits". Le ministre a souligné que le gouvernement du Québec avait participé activement à cette victoire en consacrant les sommes d'argent et les efforts nécessaires à la défense de l'amiante sur les marchés internationaux.

La norme d'urgence visait à réduire le taux de poussière d'amiante de 2 fibres à 0,5 fibre par centimètre cube. Elle avait été édictée en novembre dernier par l'"Occupational Safety and Health Agency" (OSHA), l'organisme responsable de la santé et de la sécurité en milieu de travail aux Etats-Unis. Une cour fédérale siégeant à la Nouvelle-Orléans (Louisiane) vient de conclure, après enquête, que le recours à la norme d'urgence n'était pas justifié compte tenu que le respect de la norme actuelle de 2 fibres par centimètre cube entraîne les bénéfices souhaités par l'OSHA.

Rappelons que le Québec est un des premiers producteurs d'amiante dans le monde.



# CONSTITUTION

suite de la page 4

du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada tient séance publique et reçoit quelque 1,200 mémoires. Dans ces débats, auxquels participent non seulement des premiers ministres, mais aussi des Canadiens d'un océan à l'autre, les peuples autochtones du Canada comptent parmi les participants les plus actifs. C'est la première fois depuis la rencontre historique des chefs des Cinq Nations avec le Gouverneur Frontenac à Cataracoui (Kingston), en 1673, que les représentants autochtones sont invités à participer aux discussions sur leurs droits constitutionnels. A la suite de ces audiences, on apporte à la résolution pas moins de 67 modifications.

Le 5 novembre 1981, après de longs mois de débats parfois houleux, le gouvernement du Canada et neuf provinces se mettent d'accord sur un projet de réforme constitutionnelle assorti, entre autres, d'une charte des droits et libertés, ainsi que d'une formule d'amendement. Un accord est signé, mettant fin à un demi-siècle d'impasse constitutionnelle.

Finalement, aux derniers jours de 1981, le Sénat et la Chambre des communes adoptent le texte d'une adresse commune demandant à La Reine de présenter au Parlement britannique un projet de loi qui prendrait le titre de Loi de 1982 sur le Canada. Dès le lendemain, le 9 décembre, cette adresse est portée par les présidents des deux chambres à la résidence du Gouverneur général. Le jour suivant, elle est présentée à La Reine au palais de Buckingham. Le Parlement de Westminster doit alors débattre la Loi sur le Canada, qui est enfin adoptée et reçoit la sanction royale le 29 mars 1982. Pour la dernière fois se prononce à Westminster, à l'intention du Canada, l'antique et solennelle formule normande: "La Reyne le veult".

Aux termes de la Loi du Canada, la Loi constitutionnelle de 1982 entrait en vigueur par proclamation royale sous le grand sceau du Canada. Cette loi non seulement rapatriait la Constitution, mais elle l'amplifiait considérablement. Elle comprend en effet les dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et les modifications qui y ont été apportées au fil des ans. En outre,

- elle procure aux Canadiens un moyen de modifier leur constitution au Canada;

- elle enchâsse dans la Constitution une Charte canadienne des droits et libertés que ni le Parlement du Canada ni aucune législature provinciale ne peuvent modifier unilatéralement;

- elle reconnait et sanctionne des principes qui sont devenus fondamentaux pour la société canadienne et caractéristiques de notre pays: le statut et les droits et privilèges égaux du français et de l'anglais comme langues officielles du Canada, et le droit des minorités linguistiques à l'instruction dans l'une ou l'autre langue officielle; l'égalité des sexes; les droits ancestraux ou issus de traités des peuples autochtones du Canada (Indiens, Inuit et Métis); le multiculturalisme; le principe de la péréquation et, enfin, le rôle inchangé du Gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs.

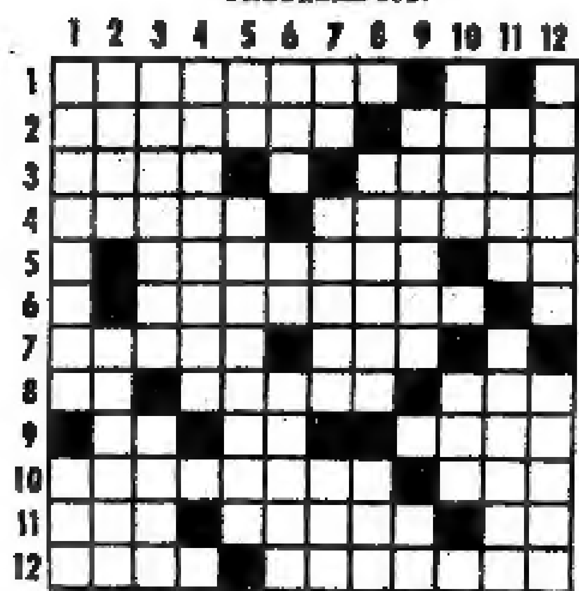
Le repatriement de la Constitution est donc beaucoup plus qu'un simple geste symbolique: Il représente l'aboutissement de longues et difficiles négociations entre les gouvernement du Canada et des provinces.Quant à la Charte des droits et libertés, elle est non seulement le fruit de négociations intergouvernementales, mais aussi de consultations tenues auprès des citoyens et de divers groupes partout au Canada. C'est ainsi que, par une concertation patiente et raisonnée, le Canada a franchi la dernière étape de son accession à l'indépendance totale.

C'est sur la colline du Parlement à Ottawa, le 17 avril 1982, au cours d'une grandiose cérémonie publique, que La Reine a posé l'ultime geste du rapatriement en signant la proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982. Ainsi aura été rompu le dernier lien colonial entre le Canada et la Grande-Bretagne.



# mots croisés

PROBLEME 5627



HORIZONTALEMENT

1—Revêtement pileux du tégument.
2—Un arbre de la Côte-d'Ivoire. — Ville d'Italie.
3—Reine ou princesse hindoue. — Absence de chaleur.
4—Eaux agitées, flots. — Toucher légèrement en passant.
5—Petites rues. — Nég.
6—Abandonner, laisser seule.
7—Anneaux de cordage. — Poss.
8—De l'alphabet grec. — Paysages. — Manche au tennis.
9—Outil de la modiste. — Métal. — Sans intelligence.
10—Empêchons d'avancer. — Pâtisserie.
11—Anc. ville de Chaldée. — Tribu sauvage. — Nég.
12—Engendré. — Une roue à chacune de ses extrémités.

VERTICALEMENT

1—Auteur des paroles dans un opéra. — Masse de pierre très dure.
2—Grand. — Duc de Russie. — Voleur.
3—Ville anglaise. — Exister.
4—Qui excite la haine (pl.).
5—Tellement. — Temps pendant lequel reste assemblé un corps délibérant (pl.).
6—Du verbe aller. — Largeur d'une étoffe. — Ancien curé de Notre-Dame de Montréal.
7—Equerre. — Instrument à vent. — Poss.
8—Mince, menu, grêle (pl.). — Sur.
9—Tout ce qui se dit et s'écrit et qui n'est point vers (pl.). — Onze.
10—Action d'abuser par violence d'une fille ou d'une femme. — De la charrue.
11—A lui. — Du verbe retenir.
12—Rapide entre les lacs Saint-François et Saint-Louis. — Cap.

# mots cachés

8 lettres cachées

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | C | E | N | O | T | N | E | M | E | L | A | M | R | O | N |
| 2 | R | S | N | O | I | T | C | E | L | E | P | A | L | H | I |
| 3 | E | O | R | E | S | S | U | O | T | O | U | N | T | E | E |
| 4 | I | R | E | R | M | O | U | C | H | E | C | I | O | L | A |
| 5 | F | P | S | T | E | O | O | R | I | M | E | S | G | N | I |
| 6 | I | A | S | T | E | D | O | U | C | E | U | R | C | O | L |
| 7 | D | R | O | E | I | O | U | E | S | R | I | O | V | E | D |
| 8 | E | C | U | N | T | N | T | T | R | O | C | A | I | D | O |
| 9 | S | O | R | U | A | N | I | S | I | L | O | P | L | I | S |
| 10 | S | U | C | O | T | E | L | R | A | C | E | U | L | L | U |
| 11 | E | R | E | S | I | R | E | P | R | O | I | E | E | I | R |
| 12 | M | I | S | U | O | R | S | R | E | V | A | L | S | T | E |
| 13 | O | R | S | C | N | R | I | O | N | I | M | A | L | E | S |
| 14 | R | E | E | R | S | A | L | U | E | R | E | T | R | O | P |
| 15 | P | S | R | E | E | S | T | N | E | M | E | R | C | A | S |

Aloi
Cesser
convoi
crue

Devoirs
docte
donner
dorures
douceur

Edifier
édilité
élections

Laminoir
laver

Maris
méditations
mouche

Normalement

Parcourir
parmi
polis
porte
proie

promesse
prose
puce

Race
ressources
rime
rires
rôle

Sacrements
saluer

sollicitude
soumettre
sucre

Tome
tourte
tousser
troc

Utiles

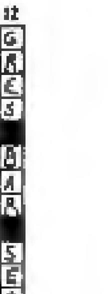
Villes

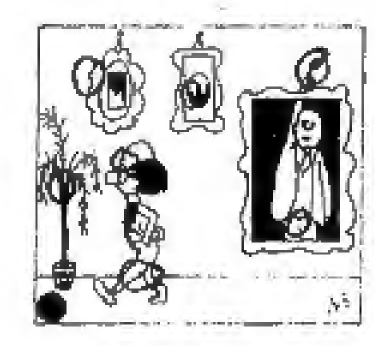
Réponse du no.: CONCLURE

PROBLEME 5626



| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | S | A | L | O | P | E | R | I | E | ■ | A | G |
| 2 | A | V | I | R | O | N | ■ | M | M | E | ■ | R |
| 3 | B | O | N | I | S | ■ | E | M | I | L | I | E |
| 4 | I | C | O | N | E | ■ | R | O | L | E | T | S |
| 5 | N | A | [illegible] | [illegible] | E | [illegible] | ■ | R | I | N | E | ■ |
| 6 | E | T | ■ | ■ | ■ | E | N | T | E | E | ■ | [illegible] |
| 7 | S | O | P | [illegible] | ■ | G | I | E | N | ■ | V | A |
| 8 | ■ | I | I | ■ | R | A | I | N | ■ | A | I | R |
| 9 | E | R | O | S | ■ | T | O | L | E | D | E | ■ |
| 10 | T | E | T | ■ | T | I | N | E | S | ■ | N | S |
| 11 | N | ■ | E | M | ■ | O | S | S | E | I | N | E |
| 12 | A | I | R | A | I | N | ■ | ■ | ■ | L | E | S |





# VOTRE HOROSCOPE

## BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Maitrisez votre imagination, ne lui laissez pas la bride sur le cou. Un coup de chance inattendu vous permettra de mettre en chantier un de vos projets. Vous mènerez fort bien votre barque au travail et votre ambition sera satisfaite.

## TAUREAU

du 21 avril au 20 mai



On aimera flirter et vous risquerez fort de vous laisser entraîner dans une drôle d'aventure heureusement sans lendemain. Au travail, armez-vous de patience, le destin est capricieux.

## GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin



Ne vous laissez pas emprisonner par une routine qui ne vous permettrait pas de réussir selon vos désirs; remuez-vous donc, travaillez le mieux possible et faites preuve d'imagination.

## CANCER

du 22 juin au 22 juillet

Utilisez votre imagination au maximum et dans tous les domaines, puis agissez vite et ne tenant compte que de votre intérêt personnel. Soyez, exceptionnellement, un peu égoïste.

## LION

du 23 juillet au 23 août

Vous aurez grande envie de prendre des décisions au travail et pourtant il ne faudrait rien brusquer. Conservez votre calme en toutes circonstances. Vous agirez avec efficacité et vous atteindrez le succès en étant tenace.

## VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Des possibilités venant de l'extérieur de votre travail, une chance assez nette est en marche. Ne brusquez rien. Les problèmes éventuels seront aussi améliorés. C'est le moment de faire valoir votre travail et de manifester de l'ambition.

## BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Vous aurez la possibilité de nouer des contacts constructifs qui pourraient vous transformer psychologiquement. Au travail, il y aura des contretemps et des retards; le mieux pour vous est de leur opposer une attitude optimiste.

## SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Ne cherchez pas à vous venger de certaines, piqûres portées à votre amour-propre; soyez beau joueur. Il faudrait vous méfier des nouveautés, des enthousiasmes soudains. Sur le plan du coeur, vous traverserez des moments de calme.

## SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

Apprenez à écouter et à démontrer de l'intérêt pour autrui. La chance vous sourira dans des initiatives un peu audacieuses. Du succès et des gains assez importants vous attendent.

## CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Vous vous porterez bien et vous serez plus détendu. Vous aurez la sagesse de laisser aller les évènements sans rien brusquer et d'éviter les paroles acerbes. Vous ferez preuve d'optimisme et vous saurez vous montrer affectueux.

## VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

Vous tisserez autour de vous un climat propice aux sentiments amoureux. Tous les gestes que vous aurez seront bien accueillis. Laissez parler votre coeur. Vous vous créerez une belle amitié.

## POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

Si vous désirez améliorer le climat de votre vie sur le plan du coeur, soyez direct et ne perdez pas de temps à vous répéter, mais écoutez attentivement l'opinion de la personne qui vous aime.



## Paroisses francophones

### MESSES du dimanche

*Immaculée Conception* — 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

*Ste-Anne* — 10422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

*St-Thomas D'Aquin* — 8790 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h messe 11 h messe
10 h à 10 h 45
approfondissement de la foi

*St-Joachim* — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

*Ste-Famille à Calgary* — 1719 - 5e rue s.o.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi

# jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs

# Ecole francophone à Calgary

*En septembre 1984, l'école francophone*
*de la commission scolaire catholique de Calgary*
*ouvrira ses portes.*
*On y accueillera les enfants francophones de la maternelle*
*à la sixième année qui souhaitent*

- *bénéficier d'une ambiance linguistique et culturelle française*
- *suivre le programme d'études prescrit par le ministère de l'éducation*
- *apprendre les deux langues officielles du Canada*
- *évoluer dans un climat d'inspiration chrétienne*

---

## Les critères d'admission à l'école francophone

*L'article 23 de la Charte des droits et libertés*
*de la constitution canadienne (1982)*

**garantit le droit à l'éducation en français aux francophones**

*selon trois catégories de clientèles possibles:*

*1) le parent dont la première langue apprise et encore comprise est le français*

*2) le parent qui a reçu son instruction primaire en français au Canada*

*3) le parent dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction ( primaire ou secondaire ) en français au Canada.*

*Tout parent désireux d'inscrire son enfant à l'école francophone*
*doit donc relever* **d'une** *de ces trois catégories.*

---

*Pour de plus amples renseignements au sujet de l'école francophone*
*ou*
*pour obtenir le formulaire de demande d'admission,*
*veuillez communiquer avec le directeur de l'école,*

*M. Gérard Bissonnette au numéro 298-1406*

